

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

TREMBLEMENT DE TERRE EN HAÏTI

Collecte de dons dans les 26 centres de service

Winnipeg, le 18 janvier 2010 – Suite au puissant séisme qui a secoué Haïti le 12 janvier dernier, les Caisses du Manitoba se sont engagées à participer à une collecte de dons pour les personnes touchées par ce tremblement de terre.

Les membres et non membres des communautés desservies par les Caisses peuvent faire leur don à l'un des 26 centres de services et ce jusqu'au 12 février 2010. Pour chaque dollar recueilli par des particuliers, le gouvernement du Canada versera un dollar à un organisme de bienfaisance enregistré, dont la Croix Rouge canadienne d'ici le 12 février 2010, jusqu'à concurrence de 50 millions de dollars.

Tous ceux et celles qui font un don de 10 \$ ou plus recevront un reçu d'impôt pour don charitable de la Croix rouge canadienne.

C'est dans cet esprit que les Caisses ont aussi répondu à l'appel. « Devant cette situation catastrophique qui afflige le peuple haïtien, les Caisses se sont collectivement engagées de donner 10 000 \$ en dons monétaires » explique le directeur général de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, monsieur Fernand Vermette.

Les Caisses invitent tous ses membres et les non membres des communautés qu'elles desservent à contribuer à la collecte de fonds d'ici le 12 février 2010.

Les Caisses du Manitoba, avec un actif consolidé de plus de 800 M \$, regroupent 4 Caisses distinctes et indépendantes ainsi que 22 centres de service desservant environ 30 000 membres. Les Caisses sont des coopératives financières qui offrent des services en français et en anglais. En plus de partager ses profits avec ses membres-propriétaires, les Caisses distribuent également une partie des profits à ses communautés en appuyant divers projets et en commanditant un certain nombre d'activités, d'organismes et d'événements. Puisque les profits demeurent dans la localité où les membres résident, ceux-ci contribuent directement au développement économique de sa communauté. L'adhésion est ouverte à tous.

– 30 –

Source :

Mme Andrée Gilbert, conseillère en marketing

Fédération des caisses populaires du Manitoba

Téléphone : (204) 235-4321 / Télécopieur : (204) 233-6405

Courriel : agilbert@caisse.biz

Pour des renseignements au sujet des Caisses et du mouvement des Caisses au Manitoba, visitez www.caisse.biz.

**Fédération
des caisses populaires
du Manitoba**

200 - 605, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba) R2H 2R1

Tél. : (204) 237-8988
Télec.: (204) 233-6405

federation@caisse.biz
www.caisse.biz